

Travaux de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP UpM)

Rapport de la délégation belge

17ème session plénière, réunions de commissions et 8ème sommet des Présidents

Rabat (Maroc), 15-16 février 2024

SOMMAIRE

| | | |
|------|--|---|
| I. | INTRODUCTION..... | 1 |
| II. | FONCTIONNEMENT DE L'AP UPM..... | 2 |
| III. | COMMISSIONS PERMANENTES..... | 3 |
| A. | Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme..... | 3 |
| B. | Commission économique, financière, des affaires sociales et de l'éducation..... | 4 |
| C. | Commission pour la promotion de la qualité de la vie, des échanges entre les sociétés civiles et de la culture. | 4 |
| D. | Commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens..... | 5 |
| E. | Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau..... | 5 |
| F. | Groupe de travail sur le financement de l'Assemblée et la révision des règles de procédure | 6 |
| IV. | 8 ^{ÈME} SOMMET DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT..... | 6 |
| V. | RÉUNION PLÉNIÈRE..... | 7 |
| A. | Cérémonie d'ouverture..... | 7 |
| B. | Approbation des travaux des commissions..... | 7 |
| C. | Appel à l'investissement pour l'avenir des étudiants de l'Université Euromed de Fès..... | 7 |
| D. | Débat général..... | 8 |
| E. | Présidence espagnole 2024-2025..... | 8 |
| VI. | ANNEXES..... | 8 |
| A. | ANNEXE 1 : <i>STATEMENT OF THE 8TH SUMMIT OF PRESIDENTS 17TH PLENARY OF THE PA UFM (EN)</i> | 8 |
| B. | ANNEXE 2 : APPEL POUR L'INVESTISSEMENT DANS LE FUTUR PAR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ EUROMED DE FÈS (FR)..... | 8 |

I. INTRODUCTION

L'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP UpM) constitue la dimension parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM), qui a été créée le 13 juillet 2008 à Paris lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement des 43 pays participants.

La sénatrice Maaïke De Vreese (N-VA), et les députés Wim Van der Donckt (N-VA) et Dieter Van Besien (Écolo-Groen) ont participé à la 17^{ème} session plénière de l'AP UpM qui s'est tenue au Parlement marocain à Rabat les 15 et 16 février. Il s'agissait de la première session plénière de l'Assemblée depuis 2019. Au total, environ 180 députés ont participé à cette session.

Le 14 février 2024, les membres de la délégation ont rencontré M. Michaël Pauly, conseiller du département politique et économique à l'ambassade de Belgique à Rabat, pour discuter des relations bilatérales entre la Belgique et le Maroc.

II. FONCTIONNEMENT DE L'AP UPM

L'Assemblée compte 280 membres : 132 membres de l'Union européenne (83 membres des 28 Etats membres de l'UE et 49 membres du Parlement européen), 8 membres des nouveaux pays partenaires (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monaco et Monténégro), 130 membres de 10 pays des rives sud et est de la Méditerranée (Algérie, Tunisie, Jordanie, Israël, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Egypte et Turquie), ainsi que 10 membres de la Mauritanie.

En tant que bras parlementaire du processus de Barcelone, lancé en 1995 dans le but de renforcer les relations entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée dans le cadre d'une association euro-méditerranéenne renforcée pour la paix et la sécurité dans la région, l'AP UpM dispose de pouvoirs consultatifs :

- Par l'intermédiaire de l'AP UpM, les parlements nationaux peuvent donner une impulsion, coopérer et soutenir le renforcement et le développement du partenariat euro-méditerranéen ;
- l'AP UpM s'exprime sur toutes les questions relatives au partenariat, y compris les accords d'association ;
- l'AP UpM adopte des résolutions non contraignantes ou des recommandations adressées à la conférence Euromed.

L'AP-UpM promeut :

- la visibilité et transparence du partenariat euro-méditerranéen.
- l'alignement du travail de l'UpM sur l'intérêt et les attentes du public.
- la légitimité démocratique de la coopération intra-méditerranéenne.
- le dialogue entre Israël, la Palestine et d'autres élus arabes.

Le Bureau de l'AP UpM est chargé de coordonner les travaux de l'Assemblée. Il s'agit de l'organe qui représente l'Assemblée dans les questions relatives aux autres institutions. Le Bureau de l'AP UpM est composé de quatre membres : le Parlement européen, un parlement national de l'Union européenne et deux parlements nationaux des pays des rives sud et est de la Méditerranée. Le mandat des membres du Bureau est de quatre ans. La représentation proportionnelle et l'alternance nord-sud seront assurées puisque chaque membre du Bureau sera président pendant un an. Les trois autres membres occupent ensuite le poste de vice-président. L'Espagne, le Maroc et le Parlement européen forment le Bureau pour la période 2020-2024, la présidence étant assurée par le Parlement du Maroc.

A l'occasion de la dernière réunion du Bureau de l'AP UpM à Rabat le 10 octobre 2022, le Bureau a pris la décision d'admettre la Chambre des représentants égyptienne comme quatrième membre du Bureau de l'AP UpM qui, avec la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, représente les pays du sud de la Méditerranée. Les membres du Bureau ont approuvé la décision de la présidence marocaine de traiter rapidement la question de l'achèvement du Bureau et ont ensuite accueilli favorablement la candidature de l'Egypte, aucun autre parlement des pays du sud de l'AP UpM n'ayant manifesté d'intérêt pour occuper le poste vacant pendant deux ans. Dans ce contexte, les membres du Bureau ont décidé de

soumettre cette décision sous la forme d'une procédure écrite aux membres de l'AP UpM avant la prochaine session plénière à Rabat en février 2024 afin qu'elle puisse être officialisée, conformément aux règles de procédure. Aucun membre de l'AP UpM n'a formulé d'objection dans le cadre de cette procédure écrite.

L'AP UpM agit par le biais de résolutions ou de recommandations sur tous les aspects de la coopération euro-méditerranéenne. Celles-ci peuvent concerner les organes exécutifs de l'Union pour la Méditerranée, le Conseil de l'UE, la Commission européenne et les gouvernements nationaux des pays partenaires. Ces recommandations et résolutions ne sont pas juridiquement contraignantes.

Les recommandations et les résolutions doivent être adoptées par consensus si plus de la moitié des délégations de chacune des deux composantes - européenne et non européenne - de l'Assemblée sont présentes. Si cela n'est pas possible, une majorité qualifiée des deux tiers peut adopter les résolutions.

L'AP UpM compte cinq commissions permanentes qui indiquent les domaines d'intérêt de l'Assemblée parlementaire. Ces commissions sont chargées de superviser leurs domaines thématiques respectifs du partenariat euro-méditerranéen et se réunissent au moins une fois par an.

Chaque commission est composée de 56 membres, dont 28 proviennent des pays partenaires méditerranéens, 19 des parlements nationaux de l'UE et 9 du Parlement européen. Chaque commission parlementaire élit un président et trois vice-présidents pour un mandat de deux ans.

L'AP UpM dispose de cinq commissions parlementaires dans lesquelles siègent 80 délégués. Chaque commission dispose d'un bureau composé de quatre membres.

Les comités suivants sont responsables des trois piliers du partenariat :

- I. Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme ;
- II. Commission économique, financière, des affaires sociales et de l'éducation ;
- III. Comité pour la promotion de la qualité de la vie, des échanges entre les sociétés civiles et de la culture.

En outre, il existe deux autres comités permanents :

- IV. Commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens ;
- V. Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau.

III. COMMISSIONS PERMANENTES

Les membres belges ont participé à trois des cinq commissions permanentes.

Les recommandations sont disponibles sur : <https://paufm.org/aperçu-commissions/?lang=fr> (consulté le 11 juillet 2024).

A. Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme

Cette Commission est placée sous la présidence du Parlement européen.

Mme Maaike De Vreese siège à cette Commission.

La Commission s'était déjà réunie au Parlement européen à Bruxelles en décembre 2022 pour procéder à un échange de vues sur le projet de résolution, et à Nicosie (Chypre) en avril 2023 pour tenir un débat général sur l'actualité politique de la Méditerranée.

Après un vote article par article sur les amendements, la Commission a adopté le projet de résolution amendé.

La résolution aborde les défis de la région méditerranéenne, notamment l'énergie, la sécurité alimentaire, la paix, la stabilité, les migrations et les droits de l'homme. Elle met l'accent sur la coopération régionale et les réponses multilatérales aux problèmes communs. Elle appelle à la coopération énergétique afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et de promouvoir les sources d'énergie renouvelables. Les préoccupations relatives à la sécurité alimentaire et à l'impact des conflits sont mises en exergue et la coopération et le soutien internationaux sont vivement encouragés. Elle appelle à la résolution des conflits tels que la crise israélo-palestinienne. La résolution se concentre également sur les migrations et encourage des itinéraires plus sûrs et la coopération dans les opérations de recherche et de sauvetage. Dans l'ensemble, elle met l'accent sur les efforts conjoints visant à relever les défis interdépendants et à promouvoir le développement durable, la paix et le respect des droits de l'homme dans la région.

Ensuite, la Commission a tenu un débat sur la situation à Gaza.

B. Commission économique, financière, des affaires sociales et de l'éducation

Cette commission est présidée par la Turquie et s'est déjà réunie à Istanbul en janvier 2023 pour débattre du projet de résolution.

M. Wim Van der Donckt siège à cette Commission.

Après un vote article par article sur les amendements, la Commission a adopté le projet de résolution amendé.

La résolution de la commission des affaires économiques et financières, des affaires sociales et de l'éducation de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée aborde les conséquences économiques et sociales dans la région. Elle met l'accent sur les préoccupations liées à la pandémie, aux conflits géopolitiques et aux pressions inflationnistes qui affectent les économies. La résolution appelle à des efforts collectifs pour la reprise économique et la croissance durable et souligne l'importance de la facilitation du commerce, de l'agriculture durable et de la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes. La résolution salue des initiatives telles que l'initiative sur les céréales de la mer Noire, qui bénéficie de la médiation de la Turquie et de l'ONU, et appelle à la mise en place de cadres réglementaires pour soutenir les politiques de l'emploi. La résolution souligne l'importance de l'innovation, de la gouvernance démocratique, de l'égalité des sexes et de l'éducation pour le développement durable et recommande des stratégies pour le progrès social et économique, y compris l'internationalisation de l'enseignement supérieur et le respect du droit international pour la paix et la stabilité.

C. Commission pour la promotion de la qualité de la vie, des échanges entre les sociétés civiles et de la culture.

Cette Commission est présidée par le Maroc et s'était déjà réunie à Rabat en juin 2023 pour débattre du projet de résolution.

La Belgique n'est pas représentée au sein de cette Commission.

Après un vote article par article sur les amendements, la Commission a adopté le projet de résolution amendé.

La résolution souligne le rôle crucial de la culture dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et la promotion d'un avenir vert en Méditerranée. Elle appelle à rendre le secteur culturel respectueux de l'environnement en améliorant les connaissances et en promouvant les compétences. Il appelle à une coordination entre les pays méditerranéens pour protéger l'environnement. L'implication des autorités, des acteurs locaux et de la société civile est soulignée pour intégrer la dimension culturelle dans les initiatives de développement durable. La résolution appelle à des efforts collectifs, à l'échange d'expériences et à l'intégration de la protection de l'environnement dans les politiques et projets culturels. Elle souligne l'importance de la participation des jeunes, de la promotion d'industries culturelles

créatives et durables et de la création d'un groupe de travail chargé d'étudier les projets liant la culture et l'environnement.

D. Commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens

Cette Commission est présidée par l'Italie et s'était déjà réunie à Rome en juillet 2022 pour tenir un débat sur le rôle des femmes dans les conflits. Cette Commission n'a pas voté sur un projet de résolution, mais a tenu un débat sur le thème "L'accès des femmes à l'éducation STIM comme facteur de changement".

La Belgique n'est pas représentée au sein de cette Commission.

Cette réunion de la Commission de l'AP UpM a fourni une première occasion réelle pour les membres et les experts de discuter de la façon de concentrer les efforts parlementaires pour promouvoir l'accès des femmes et des filles aux orientations STIM dans les pays méditerranéens, en échangeant des idées sur ce sujet et de bonnes politiques nationales et régionales pour identifier des mesures et des interventions concrètes à cet égard :

- développer les compétences en matière de STIM dans les programmes d'enseignement et les parcours d'étude et de formation ultérieurs, afin de promouvoir l'emploi des femmes dans les métiers des STIM, notamment en créant des plateformes spécifiques qui servent de passerelles entre la formation professionnelle et le marché du travail dans le domaine des STIM ;
- la lutte contre les préjugés et les stéréotypes liés au genre dans l'éducation et les environnements de travail, en commençant par valoriser la contribution des femmes dans le domaine des STIM ;
- promouvoir une perspective de genre dans le développement des technologies nécessaires à la transition énergétique, à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique ;
- l'inclusion des femmes dans les postes de direction et dans la prise de décision politique en matière d'environnement et de durabilité.

E. Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau

Cette Commission est présidée par le Portugal et s'est déjà réunie à Lisbonne en janvier 2023 pour tenir un débat sur le projet de résolution, et à Aveiro en mars 2023 pour tenir un débat sur le thème "Faire face au changement climatique en Méditerranée".

M. Dieter Van Besien siège à cette Commission.

Après un vote article par article sur les amendements, la Commission a adopté le projet de résolution amendé.

La résolution aborde divers défis environnementaux et climatiques dans la région. Elle souligne l'importance de la protection de la biodiversité, de la réduction de la pollution et de l'atténuation des effets du changement climatique dans les limites de la planète. La résolution appelle à des actions coordonnées entre les pays méditerranéens afin d'améliorer le partage des connaissances, le commerce équitable et la qualité de vie. La résolution souligne qu'il est urgent d'intensifier les efforts d'atténuation pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et met en évidence les défis en matière de gestion de l'eau et d'accès à l'eau potable. Elle souligne également l'importance du boisement, du reboisement et de la restauration des écosystèmes, ainsi que de la promotion de solutions d'adaptation au climat fondées sur la nature. La résolution aborde également l'urbanisation, la transition énergétique, la durabilité des systèmes alimentaires, l'économie circulaire et l'importance d'impliquer les parties prenantes dans les processus décisionnels. Enfin, elle appelle à une législation ambitieuse en matière d'environnement et

de climat, à la transparence et à l'implication de la société civile pour atteindre les objectifs de développement durable en Méditerranée.

F. Groupe de travail sur le financement de l'Assemblée et la révision des règles de procédure

Le groupe de travail sur le financement de l'Assemblée et la révision du règlement intérieur a tenu un premier échange de vues sur la relance de l'établissement du Secrétariat permanent à Rome et la vacance d'un poste de Secrétaire général pour l'Assemblée parlementaire de l'Union européenne.

La Belgique n'est pas représentée dans ce groupe de travail.

IV. 8^{ÈME} SOMMET DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT

Les présidents des parlements de tous les États membres de l'Assemblée parlementaire unifiée se réunissent chaque année pour le sommet des présidents des parlements, qui se conclut par l'adoption d'une déclaration finale. L'actuel sommet des présidents de parlement s'est réuni le 15 avril 2024 à Rabat. Le sommet s'est concentré sur "Le rôle de l'AP UpM dans la coopération euro-méditerranéenne du 21^{ème} siècle".

Le Sénat et la Chambre des représentants de Belgique n'ont pas délégué de président.

S.E. M. Rachid Talbi El Alami, président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc et président de l'AP UpM, a ouvert le sommet et introduit le thème, et a présenté le projet de déclaration finale intitulé "L'esprit de Rabat".

La déclaration finale met l'accent sur les principes de coexistence pacifique et de tolérance, en cherchant à maintenir la cohésion entre les peuples euro-méditerranéens. Se référant à l'histoire de la coopération parlementaire depuis le processus de Barcelone, elle affirme la nécessité d'un dialogue continu et d'une action commune pour promouvoir la prospérité, la démocratie et le développement partagé dans la région. Reconnaisant les changements en cours, ils soutiennent le processus de réforme de l'Union pour la Méditerranée afin de répondre efficacement aux défis contemporains. Ils ont souligné l'importance d'une politique de voisinage renouvelée avec l'Union européenne et la nécessité d'une intégration euro-méditerranéenne forte, ainsi que d'une coopération économique prioritaire. Ils ont également appelé à la suppression des barrières commerciales et à l'investissement dans des secteurs clés tels que les transports et les interconnexions énergétiques. Les dirigeants parlementaires ont exprimé leur solidarité avec les peuples de la région, condamné le terrorisme et la violence et appelé à l'accès à l'aide humanitaire et à une solution à deux États pour le conflit israélo-palestinien. Ils ont salué les contributions parlementaires du Maroc et se sont félicités de la prochaine présidence de l'Espagne, qui s'attend à un renouvellement de l'engagement parlementaire. Le sommet a également souligné le soutien à la démocratie et à l'État de droit dans la région et s'est engagé à maintenir l'acquis parlementaire et à promouvoir une coopération et une coordination accrues entre les États membres.

Ensuite, plusieurs vice-présidents de l'AP UpM ont pris la parole, notamment S.E. Mme Francina Armengol, présidente du Congrès des députés du Royaume d'Espagne, S.E. M. Marc Angel, vice-président du Parlement européen, et S.E. M. Mohamed Abou El Enein, vice-président de la Chambre des représentants de l'Égypte.

Les responsables parlementaires ont ensuite tenu un débat sur le thème susmentionné "Le rôle de l'AP UpM dans la coopération euro-méditerranéenne du 21^{ème} siècle", ainsi que sur le projet de déclaration finale "L'esprit de Rabat".

Enfin, les présidents des parlements ont approuvé la déclaration finale "L'esprit de Rabat".

V. RÉUNION PLÉNIÈRE

A. Cérémonie d'ouverture

S.E. M. Rachid Talbi El Alami, président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc et également président de l'AP UpM, a ouvert la cérémonie d'ouverture en soulignant l'importance de mener un dialogue dans la région méditerranéenne où il est urgent de raviver la confiance dans nos relations. Plusieurs facteurs minent la coopération et menacent les espoirs nés du processus de Barcelone, des accords d'Oslo et de la conférence de paix de Madrid au Proche-Orient. Les défis de la région méditerranéenne n'ont fait qu'augmenter.

Ensuite, plusieurs vice-présidents de l'AP UpM ont pris la parole, notamment S.E. Mme Francina Armengol, présidente du Congrès des députés du Royaume d'Espagne, S.E. M. Marc Angel, vice-président du Parlement européen, et S.E. M. Mohamed Abou El Enein, vice-président de la Chambre des représentants de l'Égypte.

M. Kamal El Mahdaoui, directeur politique du secrétariat général de l'UpM, a évoqué la conférence ministérielle de novembre 2023. Une déclaration y a été adoptée, soulignant que les défis de la région euro-méditerranéenne exigent une action directe de tous les membres pour renforcer l'Union méditerranéenne. Nous partageons un espace commun et avons tout intérêt à relever les défis régionaux de manière constructive et coordonnée en apportant des solutions durables et résilientes au changement climatique.

Le professeur Moustapha Bousmina, président de l'Université Euromed de Fès, a présenté son université. Fondée en 2012 par l'Union Méditerranéenne, elle vise à promouvoir le dialogue culturel et propose des études variées à près de cinquante nationalités différentes.

B. Approbation des travaux des commissions

Les présidents des cinq commissions permanentes et du groupe de travail sur le financement de l'Assemblée et la révision du règlement intérieur ont respectivement présenté leurs travaux et, le cas échéant, leurs résolutions votées en séance plénière.

S.E. M. Rachid Talbi El Alami a présenté à la plénière les travaux du 8ème Sommet des Présidents, ainsi que la Déclaration finale "L'esprit de Rabat" qu'il a adoptée.

La plénière a approuvé les rapports des commissions et du groupe de travail, ainsi que les recommandations des commissions et la déclaration finale du 8ème sommet des présidents.

C. Appel à l'investissement pour l'avenir des étudiants de l'Université Euromed de Fès

Les étudiants de l'Université Euromed de Fès s'adressent à la session plénière de l'AP UpM et appellent à investir dans l'avenir. Les étudiants de l'Université Euromed de Fès, représentant des milieux européens, méditerranéens et africains, se sont réunis pour aborder les défis pressants auxquels est confrontée la région euro-méditerranéenne et africaine. Tout en exprimant leur gratitude pour les opportunités offertes par le sommet et les contributions des initiatives marocaines, ils ont souligné la nécessité d'une action tangible face aux changements géopolitiques, aux conflits et aux effets du changement climatique. Ils ont insisté sur le déblocage des fonds promis pour les projets de résilience climatique et le soutien aux initiatives d'infrastructures vitales telles que le gazoduc Nigeria-Maroc, soulignant le potentiel de ces projets pour stimuler la croissance économique et l'intégration régionale. Ils saluent également les efforts visant à améliorer l'accès au commerce pour les pays du Sahel et expriment leur appréciation pour les opportunités éducatives offertes par des institutions telles que l'Université Euromed à Fès. Ils soulignent le pouvoir de transformation de l'éducation et de la recherche et appellent les gouvernements à donner la priorité à l'investissement dans ces secteurs afin d'autonomiser les jeunes et de relever les défis sociétaux. En investissant dans l'éducation, les sociétés

peuvent promouvoir la résilience contre la pauvreté, la radicalisation, le terrorisme et l'immigration illégale, ouvrant ainsi la voie à un avenir plus prospère et plus stable pour la région.

D. Débat général

Un bref débat général a suivi, au cours duquel sept délégations nationales ont profité de l'occasion pour évaluer la situation dans la région méditerranéenne et discuter du rôle de l'Assemblée dans la coopération euro-méditerranéenne du 21^{ème} siècle. Ainsi, la délégation égyptienne a souligné la situation humanitaire dramatique au poste frontière de Rafah entre Gaza et l'Égypte, et la délégation chypriote a dénoncé l'occupation de son territoire par la Turquie, ce à quoi la délégation turque a répondu. Enfin, la délégation luxembourgeoise a demandé que l'appel à la coopération euro-méditerranéenne, tel qu'exprimé dans la déclaration présidentielle "L'esprit de Rabat", soit pris à cœur, en revitalisant l'AP-UVM pour relever les grands défis du 21^{ème} siècle dans cette région.

E. Présidence espagnole 2024-2025

L'Espagne succède au Maroc à la présidence tournante de l'AP UpM pour un mandat d'un an.

Mme Francina Armengol, présidente du Congrès des députés du Royaume d'Espagne et vice-présidente de l'AP UpM, a salué les efforts déployés par le Maroc au cours de la présidence et pour l'organisation de la 17^e session plénière.

Elle a également abordé plusieurs défis auxquels la région euro-méditerranéenne est confrontée, soulignant la nécessité de promouvoir la paix, de réduire les disparités économiques entre le Nord et le Sud, de lutter contre le changement climatique et d'améliorer la gestion des migrations.

La nouvelle présidente de l'Assemblée parlementaire de l'UPM a également souligné la détermination de l'Espagne à poursuivre sa coopération avec le Maroc afin de garantir une migration régulière, ordonnée et sûre. Elle a indiqué que l'Espagne, comme le Maroc, partagera son expertise dans ce domaine avec tous les pays euro-méditerranéens, dans le but de promouvoir la justice, la prospérité économique et la cohésion sociale dans la région.

Enfin, Mme Armengol a indiqué que l'Espagne envisageait de convoquer à nouveau l'Assemblée à Madrid en mai 2025.

*

* *

VI. ANNEXES

A. ANNEXE 1 : *STATEMENT OF THE 8TH SUMMIT OF PRESIDENTS 17TH PLENARY OF THE PA UFM (EN)*

B. ANNEXE 2 : APPEL POUR L'INVESTISSEMENT DANS LE FUTUR PAR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ EUROMED DE FÈS (FR)

**Declaration of the the 17th session of the Parliamentary
Assembly of the Union for Mediterranean**

The Rabat Spirit

February 16th, 2024

- 1- Under the presidency of Mr. Rachid Talbi El Alami, Speaker of the House of Representatives of the Kingdom of Morocco and President of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean, and at his invitation;
- 2- Deeply attached to the principles of peaceful coexistence and tolerance, and eager to preserve the cohesion and spirit of compromise that unite the Euro-Mediterranean peoples and motivate their joint parliamentary action ;
- 3- Driven by the need to pursue dialogue and consultation among parliaments and to strengthen the efforts already undertaken, with the aim of making the Mediterranean a prosperous space where peace, democracy, and co-development prevail ;
- 4- Recalling, the commitment expressed by Mediterranean parliamentarians to support on a parliamentary level and to endorse the implementation of commitments made, since the launch of the Barcelona Process in 1995, the creation of the Union for the Mediterranean in 2008, through the Euro-Mediterranean Parliamentary Forum in 1998 followed by the Euro-Mediterranean Parliamentary Assembly in 2004, and the PA-UfM in 2010.
- 5- The presidents of the PA-UfM members emphasize the need to join their efforts to face common challenges and agree on the relevance of a strong Union for the Mediterranean that focuses on a renewed neighborhood policy with the European Union. This policy should consider the tremendous developments occurring in the Euro-Mediterranean region and the unprecedented challenges it must confront;
- 6- They are closely following the reform process of the Union for the Mediterranean, launched in November 2022, aiming to preserve its strategic and political relevance, develop its achievements, and strengthen its instruments to be in line with the multifaceted challenges of the present and future at both regional and global levels.

- 7- They welcome the EU-Jordan Co-Presidency initiated by the Union for the Mediterranean and applaud the candidacy of the Kingdom of Morocco for this role, which is expected to provide a new impetus to Euro-Mediterranean integration;
- 8- They recall their duty to consider the expectations and people's concerns in terms of climate change, health security, migration issues, human trafficking, organized crime, terrorism, separatism, and all security challenges that require a common Euro-Mediterranean action.
- 9- They emphasize the threat posed by terrorist groups taking advantage of instability and conflict to proliferate and destabilize the Mediterranean region ;
- 10- They regretted the persistence of several political and economic barriers that prevent Mediterranean cooperation from producing concrete content that meets the aspirations of Mediterranean citizens, particularly youth, and that is conducive to the development of all countries in the region;
- 11- They call for the economic dimension to be given top priority within the UfM through encouraging free trade and the development of investment projects in the region, particularly in key sectors for regional integration such as transport and energy connectivity;
- 12- They recalled the main pillars of Mediterranean parliamentary cooperation, namely political dialogue, economic and cultural cooperation, and human, social and cultural dialogue, and stressed the importance of repositioning cooperation and partnership through structuring and innovative projects in areas of common interest;
- 13- They called for greater commitment from the members of the PA-UfM and better coordination to preserve the Euro-Mediterranean parliamentary achievements, through greater mobilization of better targeted and efficient means to revitalize their joint action;
- 14- The Presidents condemned the resurgence of violence in the Gaza Strip and the West Bank, and the human cost it is inflicting, insisting on the need for an immediate and permanent ceasefire, in full compliance with international humanitarian law, and the liberation of innocent civilians, while denouncing terrorist actions and calling for the resumption of efforts aimed at achieving the two States political solution ;

- 15- They expressed, in this connection, their rejection of forcible displacement of Palestinians, calling for an adequate, safe and unimpeded flow of humanitarian aid destined to the civilian population in the Gaza Strip;
- 16- They reiterated the urgent need to reactivate the Israeli-Palestinian peace process to promote the search for a comprehensive solution to the Middle East question, one that is just and lasting, and which can create a political horizon conducive to the establishment of two States living side by side in peace and harmony;
- 17- The Presidents expressed their support for the efforts made by countries in the region to consolidate democracy and the rule of law;
- 18- They expressed their support for the efforts made by the countries of the region to consolidate democracy and the rule of law;
- 19- The Summit commended the Moroccan Presidency for its active contribution to the PA-UfM bodies and the efforts it has made during its term of office, praising the Kingdom of Morocco's significant parliamentary contribution, as a founding member, to the successful organization of the Bureau and Enlarged Bureau meetings, as well as the hosting of the PA-UfM's 17th plenary session and the preparation of its work;
- 20- The Summit praised the commitment of the Spanish Presidency, which is taking over from Morocco, to breathing new life into Euro-Mediterranean parliamentary action.

BIJLAGE II: Appel pour l'investissement dans le Futur par les étudiants de l'Université Euromed de Fès

Nous, étudiants de l'Université Euromed de Fès, Marocains, Africains et Européens, saisissons l'occasion de notre participation au premier sommet des jeunes euro-méditerranéens et africains, qui s'est tenu à la Chambre des Représentants marocain le 14 février 2024, pour lancer cet Appel qui porte sur les promesses d'avenir de notre grande région euro-méditerranéenne et africaine.

Nous tenons d'emblée à exprimer nos sincères remerciements à SE Rachid Talbi Alami, Président de la Chambre de Représentants du Royaume du Maroc, Président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée de nous avoir ouvert les portes de la Chambre des Représentants pour débattre entre nous sur les défis et enjeux de notre région et pour vous adresser respectueusement cet appel.

Considérant que cette région connaît actuellement des mutations profondes causées par une géopolitique fluctueuse des conflits divers mettant en péril le vivre ensemble, une intervention accrue d'autres puissances et une instabilité inquiétante dans de nombreux pays ;

Considérant les impacts négatifs du changement climatique qui participent à la raréfaction des ressources en eau, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, à l'augmentation de la pauvreté, surtout sur le continent africain et à l'émergence et/ou la réémergence des maladies de tout genre ;

Considérant que ces effets accentuent les inégalités sociales et creusent le fossé entre l'Europe et l'Afrique avec une tendance pour la jeunesse de s'aventurer dans la voie de la migration et l'immigration qui ne peuvent être empêchés par aucune politique et stratégie sécuritaire, si ce n'est par la stabilité et le développement du continent africain pour que la jeunesse puisse s'épanouir et exprimer ses talents au sein de son continent ;

Considérant les annonces formulées lors des multiples forums sur le climat pour compenser les pays en voie de développement et notamment ceux du continent Africain ;

Tenant compte de l'importance des initiatives singulières et salutaires du Royaume du Maroc mises en œuvre dans le but d'œuvrer pour une intégration économique entre l'Europe et l'Afrique autour de projets structurants à même d'assurer un co-développement et une prospérité partagée ;

Tenant compte du rôle singulier et moteur du Maroc tant en matière de politique euro-méditerranéenne de voisinage ;

Reconnaissant, le rôle pionnier du Royaume Chérifien pour la coopération économique sud-sud Afrique avec des investissements singuliers et importants en Afrique subsaharienne et le partage de son savoir-faire dans plusieurs secteurs économiques et technologiques ainsi que la politique exceptionnelle du Maroc en matière de politique et de législation en faveur des immigrés africains ;

Soulignant son rôle salubre en matière de formation de la jeunesse africaine et des dizaines de milliers de bourses que le Maroc offre aux étudiants subsahariens, à l'instar des bourses offertes par l'université Euromed de Fès qui nous donne un cadre d'excellence de formation et de recherche de coopération et de partenariat concrétisant sur ce volet la fameuse phrase de feu le roi Hassan II qui décrivait le Maroc hum en arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans la terre d'Afrique et qui respire grâce à son feuillage bruissant des vents d'Europe ;

Nous, les étudiants issus du nord et du sud de la méditerranée nous lançons à l'unisson et avec une seule voix l'appel suivant à vous honorable parlementaire et représentant des peuples et des nations des deux continents pour :

- consolider et renforcer la coopération et le partenariat entre l'Europe et l'Afrique à travers des projets d'envergure concrets et en intérêts mutuels ;
- dégager de manière concrète les fonds promis lors de la COP21 de Paris pour aider les pays africains à mettre en œuvre les projets de résilience et d'adaptation au changement climatique sachant que l'Afrique est le continent qui émet le moins de gaz à effet de serre avec moins de 4% mais il est en même temps le continent le plus impacté ;
- apporter l'appui nécessaire au projet stratégique du pipeline gazier reliant le Nigeria au Maroc et qui induirait en impact économique positif sur les 14 pays africains traversés par ce gazoduc et à gérer comme levier d'intégration régionale tout en constituant une source d'approvisionnement en énergie pour l'Europe ;
- nous les jeunes particulièrement ceux issus d'Afrique saluons l'initiative de sa majesté le roi Mohamed VI consistant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan atlantique ; à mettre à disposition des pays du Sahel l'infrastructure autoroutière ferroviaire portuaire et logistique du Maroc pour l'import et l'export de marchandises. Nous exprimons également notre gratitude au souverain qui est le fondateur et le président d'honneur de l'université Euromed de Fès d'avoir mis à notre disposition cette université d'excellence qui nous permet d'avoir la meilleure des formations tout en restant dans notre continent ;
- enfin nous les jeunes nous lançons un appel aux pays représentés par votre honorable assemblée et aux pays africains de doter le continent africain dans plan Marshall en matière d'investissement dans l'éducation à tous les niveaux et dans la recherche c'est en investissement dans le futur qui sera façonné par nous les jeunes et c'est en placement dont les dividendes sont de loin supérieurs à tout autre placement et c'est aussi le vrai rempart contre la pauvreté la radicalisation le terrorisme et l'immigration illégale.